



Formation Télépilote 35 H OPEN

« Secteurs Professionnels »

Catégorie « OUVERTE »

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les bases réglementaires du pilotage d'un aéronef sans équipage à bord.
- Être capable de faire évoluer un UAS (drone ou aéromodèle) en toute sécurité et maîtriser sa trajectoire lors de la réalisation de missions aériennes, selon la catégorie ouverte.
- Être capable d'assurer une mission, des prises de vue, des diagnostics ou expertises nécessitant la maîtrise d'un drone, dans le cadre réglementaire en vigueur en catégorie ouverte.
- Être capable d'appréhender la réglementation aérienne dans sa globalité.
- Être capable de déclarer l'activité auprès de la DGAC.

Public concerné

Toute personne désirant pratiquer le pilotage à distance en vue de l'usage d'un UAS dans le cadre d'une activité professionnelle ou en complément de son activité principale.

Agents immobiliers, Intermittents du spectacle, Professionnels du Bâtiment, Auteurs-Photographes, Géomètres, Architectes et bien d'autres encore.

Tout professionnel d'une activité précitée souhaitant se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur ou qui pratique le télépilotage de drones à titre de loisir.

Maximum 2 stagiaires : formation selon un parcours pédagogique personnalisé

Prérequis

Être âgé de 14 ans minimum.
Une solide motivation.

Durée de la formation et modalités d'organisation

- Durée globale : 21 heures en présentiel + 14h formation à distance
- Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h
et dates de la formation : JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA (convenues avec client)

Modalités d'accès

Un courriel à l'adresse formation-telepilote@france-survol.com ou par téléphone (06 84 96 22 13) à la responsable pédagogique suffit au premier contact en vue de l'inscription à un cours organisé à la demande. L'accompagnement théorique peut être organisé à partir de 1 stagiaire, 2 maximum. Les programmes et les exercices sont adaptés et orientés après un entretien préalable, selon le niveau des apprenants. Les sessions programmées pour des groupes plus importants durant la saison font l'objet d'une tarification différente et leur diffusion est disponible sur le site ou organisées à la demande. Accès handicapés possible.

Contenu de la formation

THEMES	DURÉE
Module A Théorie de proximité	3h30
Réglementation Catégorie Ouverte	1h30
Manuel utilisation aéronef sans équipage à bord	2h00
Module B Pratique et Mise en conformité professionnelle	17h30
Pilotage en double commande Programme complet en annexe	10h30
Mises en garde/limitations opérationnelles	3h30
Vol de lâcher	1h00
Mission Pratique appliquée au projet selon catégorie Ouverte	2h30
Module C Formation à distance	14h00
Accompagnement à la déclaration d'activités	1h00
Consignes Exploitation Catégorie Ouverte	6h00
Connaissances aéronautiques et réglementaires	7h00

Méthodes pédagogiques

Théorie :

- Présentation PowerPoint
- Visualisation de Tutoriels en ligne
- Briefing avant chaque vol
- Débriefing à l'issue de l'entraînement

Pratique :

- Pilotage en double-commande avec instructeur
- Pilotage en vol solo
- Pilotage expertise sur différentes machines
- Programme personnalisé tenant compte de l'évaluation avant stage

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques didactiques et participatives
- Stimulation par questionnement
- Mises en situations variées
- Évaluations régulières
- Alternance entre la théorie et la pratique

Compétences visées

Délivrance d'une attestation de suivi de formation pratique requis par « l'Arrêté du 18 mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes qui utilisent des aéronefs civils circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir ». Validation des compétences acquises permettant la déclaration de l'activité auprès de la DGAC.

Encadrants pédagogiques et techniques

Francine COULLET : Formatrice. Détentrice du brevet de pilote de ligne théorique, brevetée Pilote de Ligne Avion (15.000 heures de vol), CDB B777, Formatrice en Facteurs Humains et Techniques de Gestion du Stress. Détentrice BSC1.

Philippe BARONNET : Formateur France Survol, pilote à distance. Assistant technique et responsable de l'entretien de la flotte. Recherche et développement.

Modalités d'évaluation

Suivi pédagogique assuré par instructrice responsable de la formation. Carnet de vol complété à l'issue de chaque vol. Livret de progression annoté par formateur. Évaluation finale lors d'un vol de contrôle de mission sur site externe. Grille d'évaluation selon critères : Pilotage – Sécurité – Gestion du Stress – Préparation Mission – Météorologie – Respect des procédures – Réglementation.

Moyens techniques

Salle de cours équipée de tables, chaises, tableaux, paper-board et postes informatiques connectés. Accès internet WIFI. 3 drones Phantom 4 équipés de double-commande Marque DJI, 1 Phantom 4 Pro Marque DJI, Spark (drone DJI), 2 drones école DC BXS41, 1 Mavic Dual Enterprise, 3 Mavic 2 PRO équipé de smart controller. Zone d'activité aérienne dédiée (domaine de 12ha). Espace d'évolutions couvert. Local sécurisé pour batteries. Balisage des zones de décollages et atterrissages. 2 Ordinateurs dédié aux stagiaires. Microdrone ou drone engagé pour le travail de précision intérieur. Manuels de cours. Manuels d'utilisation et d'entretien des aéronefs. Manuel d'Exploitation. Cours interactif avec utilisation d'un vidéoprojecteur. Bibliothèque et documentation aéronautique

TARIF : 2200€ HT soit 2640€ TTC (TVA 20% : 440€)

Exonération TVA conformément aux articles 202 A 202 C de l'annexe 2 du Code général des Impôts sur les seules opérations entrant dans le champ de la Formation Professionnelle Continue définie au livre III du Code Du Travail.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24 41 01241 41 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire Code APE7420Z
SASU Capital social 27.000€ Immatriculation CMA 829447721
TVA FR41 829447721 Mise à jour 10 03 2022 SIRET 82 9447721 00012 RCS BLOIS